



**SECRETARIAT DU  
VICE-PREMIER MINISTRE ET  
MINISTRE DES FINANCES**

**Cellule Presse et Communication**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Record d'utilisation pour TAX-ON-WEB:  
2 fois plus de déclarations électroniques introduites !**

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Didier REYNDERS et le Secrétaire d'Etat à la modernisation du SPF Finances, Bernard CLERFAYT ont le plaisir de vous communiquer le bilan provisoire chiffré du service de déclaration à l'impôt électronique Tax-on-web.

A ce jour, le nombre de déclarations rentrées par les citoyens via Tax-on-web est presque 3 fois plus important qu'à la clôture des chiffres au 30 juin 2008 !

Plus de 200 000 citoyens ont en effet introduit leur déclaration via Tax-on-web à la date du 10 juin 2009, pour un peu moins de 80 000 citoyens à la date du 30 juin 2008. Rappelons que le délai légal de rentrée des déclarations Tax-on-web est fixé cette année au 30 juin 2009.

Didier REYNDERS et Bernard CLERFAYT sont satisfaits de constater que la carte d'identité électronique est, elle aussi, de plus en plus utilisée par les citoyens comme moyen d'authentification : 1 déclaration sur 3 (alors que cela ne représentait que 20% en 2008).

Ce 10 juin à minuit, 203.178 particuliers, 409.869 fonctionnaires et 31.231 mandataires ont rempli leur déclaration électronique. L'introduction de ces **736.586 déclarations** à l'impôt électronique Tax-on-web constitue un véritable record depuis son lancement en 2003.

Le Vice-Premier Ministre Didier REYNDERS et le Secrétaire d'Etat Bernard CLERFAYT se réjouissent de cette réussite et tendent à poursuivre la modernisation du SPF finances en ce sens.

Ils rappellent que les mandataires qui remplissent les déclarations électroniques pour le compte de leurs clients, ont jusqu'au mercredi 31 octobre 2009 pour les rentrer et ce, pour autant qu'ils les remplissent via Tax-on-web.

David MARECHAL  
Jérôme DE MOT